

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU COMITE SYNDICAL DU 15 NOVEMBRE 2016**

Nombre de délégués en exercice : 30 titulaires

Nombre de membres votants : 22

Titulaires présents : 17

Titulaires représentés :

Suppléants : 4

Procurations : 1

L'an deux mille seize, mardi 15 novembre 2016 à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Villeneuve-lès-Bouloc sous la présidence de Monsieur Philippe PETIT, Président.

Délégués titulaires présents :

CC des Coteaux de Cadours : M. CLUZET A.
CC des Coteaux du Girou : Mrs DUTKO H., GRANDJACQUOT D., VINTILLAS E.
CC du Frontonnais : Mrs CAVAGNAC H., DUPUY D., MIQUEL D.,
NADALIN D., PAPILLAULT P., PETIT Pa., PETIT Ph.,
VASSAL J-P.
CC de Save et Garonne : Mrs ESPIE J-C., ZANETTI L.
CC Val'Aïgo : Mme NARDUCCI I., Mrs LAVIGNOLLE V., SALIERES J-L.

Délégués titulaires représentés :

CC des Coteaux de Cadours : M. DULONG D. par M. CLUZET A. (pouvoir).
CC des Coteaux du Girou : M. CALAS D. par M. ANJARD N. (suppléant) ;
M. ROUMAGNAC L. par M. GENEVE J-L. (suppléant).
CC du Frontonnais : M. GALLINARO A. par Mme TIRMAN S. (suppléante).
CC de Save et Garonne : Mme FRAYARD C. par M. MAJOREL J. (suppléant).

Délégués titulaires absents ou excusés :

CC des Coteaux du Girou : M. CUJIVES D.
CC de Save et Garonne : Mme AYGAT C., Mrs AUZEMERY B., BOISSIERES J.,
JANER G., LAGORCE P.
CC Val'Aïgo : Mrs OGET E., REBEIX N.

Délibération n° 2016 /22

Objet : Désignation des nouveaux représentants du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain à la SPL-ARPE

VU la délibération n° 2014 /31, en date du 4 décembre 2014, approuvant l'entrée du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain au capital de la SPL-ARPE,

Considérant la désignation de Monsieur VINTILLAS Edmond, 1^{er} Vice-président, pour représenter le syndicat à la SPL et siéger à l'Assemblée Spéciale,

Monsieur le Président explique à l'Assemblée que, compte tenu de la charge croissante de travail inhérente à la Commission Urbanisme, Monsieur VINTILLAS Edmond, par ailleurs Président de cette commission, ne peut plus assurer sa présence aux nombreuses réunions de l'ARPE.

Après débats, Monsieur le Président propose qu'un roulement de plusieurs élus puisse s'opérer afin d'alléger cette fonction et fait appel à candidatures :

- Sont candidats : Monsieur ESPIE Jean-Claude et Monsieur BRUN Denis

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article unique : **DE DÉSIGNER** les trois représentants suivants, qui se relayeront selon leurs disponibilités, pour siéger à l'Assemblée Spéciale :

- **Monsieur VINTILLAS Edmond**
- **Monsieur ESPIE Jean-Claude**
- **Monsieur BRUN Denis**

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

**Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
et ont signés au registre les membres présents.**

Pour copie conforme,

Date de la convocation :	07/11/2016
Date d'affichage :	07/11/2016
Certifié exécutoire le :	28/11/2016
Affichée le :	28/11/2016

Philippe PETIT,
Président


